

Chaînes d'approvisionnement durables



Neosys AG

Belchenstrasse 3
CH-4600 Olten

+41 32 674 45 11
info@neosys.ch
www.neosys.ch

Pour agir de manière durable, une organisation doit également prendre en compte son impact indirect sur l'environnement et les droits de l'homme tout au long de sa chaîne d'approvisionnement. Les entreprises ont un devoir de diligence qui concerne les droits de l'homme, la santé et la protection de l'environnement. Selon l'Ordonnance sur le devoir de diligence et la transparence (ODDT) et le Code des obligations (CO, art. 964a-c, j-l), elles doivent rendre compte du travail des enfants et du travail forcé ainsi que de l'achat de minerais issus de conflits.



Chaînes d'approvisionnement durables

Les défis typiques de nos clients :

- Quelle est la situation juridique actuelle et quelles sont les lois qui s'appliquent à l'entreprise ?
- Comment les chaînes d'approvisionnement peuvent-elles être tracées ?
- Quels sont les fournisseurs qui présentent un risque de travail des enfants ou de travail forcé ?

Notre approche : un soutien là où vous en avez besoin

Nos experts* vous offrent un aperçu de vos obligations. Nous vous informons sur le devoir de diligence et développons des stratégies pour créer des chaînes d'approvisionnement durables et établir des rapports transparents et conformes aux directives.

Conseil juridique

Nous vous informons sur la situation juridique actuelle et élaborons avec vous, dans le cadre d'un échange, les lois dont il faut actuellement tenir compte.

Résultat : nous vous fournissons un résumé et un aperçu de la législation actuelle et de vos obligations.

[En savoir plus sur la conformité à la loi](#)

Stratégies pour les systèmes de gestion

L'intégration dans le système de gestion de l'entreprise est utile pour respecter le devoir de diligence. Celui-ci comprend d'une part la culture de l'entreprise, mais aussi le rapport de durabilité, la collecte régulière de données et le contrôle des chaînes d'approvisionnement.

Résultat : nous vous aidons en vous proposant des mesures concrètes pour intégrer le devoir de diligence dans votre système de gestion existant.

[En savoir plus sur les systèmes de gestion](#)

Personne de contact

Lea Steinle

lea.steinle@neosys.ch

+41 32 674 45 58

Judith Jaekel

judith.jaekel@neosys.ch

+41 32 674 45 27



Rapports sur le travail des enfants et les minerais de conflit

Le reporting sur le travail des enfants et les minerais de conflit fait partie du reporting sur le développement durable, mais concerne également le thème des importations et des exportations. Nous vous aidons à analyser vos chaînes d'approvisionnement et vous conseillons sur vos obligations en matière de documentation et d'approvisionnement durable et respectueux des droits de l'homme.

Résultat : nous vous fournissons une analyse de la chaîne d'approvisionnement jusqu'au pays d'origine et une liste de contrôle de vos obligations documentaires pour votre rapport de durabilité.

[En savoir plus sur le reporting développement durable](#)

Vos avantages

- Allègement de la charge de travail grâce à une analyse externe des chaînes d'approvisionnement
- Sécurité sur la situation juridique actuelle et vos obligations
- Stratégies de mise en œuvre de chaînes d'approvisionnement durables dans votre système de gestion pour un succès durable

Personne de contact

Lea Steinle

lea.steinle@neosys.ch

+41 32 674 45 58

Judith Jaekel

judith.jaekel@neosys.ch

+41 32 674 45 27

